

Prêt d'honneur à taux zéro

INITIATIVE BROCELIANDE

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur à taux zéro pour création ou reprise d'entreprise d'Initiative Brocéliande est un dispositif qui permet d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé ;
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur ;
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement, en lui apportant un appui et des conseils.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles : tous types de projet de création et de reprise d'entreprise ayant une implantation sur le territoire du Pays de Brocéliande et tous porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise de tous secteurs.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Le prêt d'honneur, accordé à titre personnel, est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Les secteurs d'activité exclus sont :

- l'agriculture,
- les services d'intermédiation financière,
- les entreprises nouvelles résultant d'une concentration, d'une structuration ou d'une filiale d'un groupe important.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 2 000 et 10 000 €.

Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 2 à 5 ans.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire auprès d'Initiative Brocéliande.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE BROCELIANDE

- 48, rue de Saint-Malo
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE BP 86048
Téléphone : 02 99 06 32 47
E-mail : contact@initiative-broceliande.bzh